

ANNEE 2018

Délibération n°

20180070

SEANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

Date de convocation : 23/11/2018

Date d'affichage : 30/11/2018

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents	:	16
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	18

Vote : 18 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 18

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-huit, le 28 novembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 novembre 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Philippe BIGOTEAU, Hugues BIGÉ, Frédéric ETCHEGARAY, Michel KLISZ, Pierre SORHAITS, Michel GOÑY. Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Sophie DELETTRE, Valérie RÉCART, Marie-Dominique GAY, Dominique VIGIER.

Absents excusés : Mmes Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), Brigitte ETCHEVERRY (pouvoir à Michel KLISZ), Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**OJ n°18 : Décision modificative n°2 sur le budget
général de la commune**

Rapporteur, M. Claude YAOUANC :

L'exécution du budget nécessite certaines augmentations de crédits. Ces augmentations sont les suivantes :

➤ **Sections de fonctionnement :**

• **Dépenses :**

Chap. 022 – Dépenses imprévues :	-	15 000€
Chap. 67 – Charges exceptionnelles		
Cpte 6718 :	+	15 000€
Chap. 62 – Autres services extérieurs :		
Cpte 62268 :	+	10 000€
		<hr/>
		10 000€

• **Recettes :**

Chap. 73 – Impôts et taxes :		
Cpte 7381 :	+	10 000€
		<hr/>
		10 000€

➤ Section d'Investissement :

• Dépenses :

Chap. 16 - Emprunts :

▪ Cpte 16441 : + 600€

Chap. 16 - Emprunts :

▪ Cpte 1641 : + 600€

Chap. 20 – Immobilisations incorporelles :

▪ Cpte 202 : - 600€

Chap. 23 – Immobilisations en cours :

▪ Cpte 2313 : + 15 000€

▪ Cpte 238 : + 31 000€

46 600€

• Recettes :

Chap. 16 - Emprunts :

▪ Cpte 1641 : + 600€

Chap. 10 – Dotations, fonds divers et réserves :

▪ Cpte 10226 : + 15 000€

Chap. 23 – Immobilisations en cours :

▪ Cpte 238 : + 31 000€

46 600€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Après** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
- **Après** en avoir délibéré,
- **Vote** les augmentations de crédits proposées.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Paul BAUDRY.

*Transmis à M. Le Sous-Préfet de Bayonne,
Publié et rendu exécutoire le : 30/11/2018*